

Constitution du dossier de candidature à la formation diplômante dérogatoire en horlogerie

Certificat de Qualification Professionnelle « Horloger Qualifié » Spécialisation Montres à Complications

Téléphone
02 99 65 15 66

Télécopie
02 99 30 05 16

Mél.
Ce.0350031u
@ac-rennes.fr

Adresse :
24 rue Victor Rault
Bp 80533
35205 Rennes cedex 2

Site internet
<http://www.lycee-jean-jaures-rennes.fr>

**Seuls les titulaires du Brevet des Métiers d'Art Horlogerie peuvent
prétendre à cette formation sous statut scolaire.**

Pas de prise en charge par le CROUS.

**Le dossier de candidature doit être retourné impérativement
complet au 1^{er} juin 2021, délai de rigueur.**

CQP Horloger Qualifié Spécialisation Montres à complications

Pièces à fournir pour la constitution du dossier :

- Dossier de candidature joint
- Une photocopie des bulletins des classes de 1^{ère} et de Terminale BMA
- les attestations de périodes de formation en milieu professionnel
- La fiche de positionnement à remplir par le professeur du domaine professionnel
- Une lettre de motivation
- Un curriculum vitae

Dossier à transmettre au :

Lycée des Métiers JEAN JAURÈS
Secrétariat de direction
24 rue Victor Rault
B.P. 80533
35205 RENNES CEDEX 2

*Coller ou
 agrafer une
 photo
 d'identité
 (obligatoire)*

**DOSSIER DE CANDIDATURE AU CERTIFICAT DE QUALIFICATION
 PROFESSIONNELLE “HORLOGER QUALIFIÉ”
 SPÉCIALISATION MONTRES À COMPLICATIONS**

**Le dossier de candidature doit être retourné
 impérativement complet au 1^{er} juin 2021, délai de rigueur**

Nom : (en lettres capitales) :

Prénoms :

Date et lieu de naissance :

Adresse exacte :

.....

.....

N° de téléphone :

Adresse mail (obligatoire) :

N° de téléphone portable :

Etablissement fréquenté au moment de l'inscription (adresse complète) :

.....

.....

Classe suivie :

Examen présenté :

A..... le

Signature de l'élève

Signature du représentant légal
 (si l'élève est mineur)